

# COMPTE RENDU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MOBILITES ALENÇON – 07/07/23

Dernière mise à jour du document : 11/07/2023

Présents : Ewelina Beaufriere-Majtczak, Ameylie Bourasseau (Campus 30), Karine Chantepie, Claire Danvy (Campus 30), Elise Desnos (DAC), Stéphane Fournier (élu communautaire), Isabelle Hofmann, Olivier Maquaire, Eric Morisseau (Communauté Urbaine d'Alençon), Clément Rousselin (CROUS)

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'université de Caen Normandie élabore actuellement un plan de mobilité regroupant tous les campus. Initialement établi uniquement pour les déplacements des personnels, l'université de Caen Normandie a souhaité intégrer également les déplacements des étudiants. L'objectif principal du plan de mobilité est de réduire l'usage de la voiture individuelle, tout en prenant en compte les différentes contraintes personnelles ou liées à l'environnement de travail/d'étude.

Le projet est piloté par Campus 30, la mission développement durable de l'université. Le plan de mobilité doit être composé d'un état des lieux et d'un plan d'actions chiffré. Pour établir l'état des lieux, l'université s'est basée sur le diagnostic réalisé dans le cadre de la candidature au Label DD&RS, ainsi que sur les travaux réalisés par les étudiants. Ces informations ont été complétées par les résultats d'une enquête sur les habitudes de déplacements à destination des personnels et des étudiants, et diffusée entre le 27 mars et le 8 mai.

L'université a souhaité co-construire le plan d'actions avec les usagers des campus : les étudiants et les personnels. Ainsi, des groupes de travail ont été organisés dans chaque campus, caennais et distants, soit un total de 13 groupes de travail. Conscients de l'absence des étudiants durant cette période de l'année, il est prévu de diffuser une concertation en ligne, durant le mois d'octobre, afin de donner la parole aux personnes n'ayant pu se libérer durant les groupes de travail.

Ce plan de mobilité doit être transmis à l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) concernée. Les résultats obtenus et les actions à mettre en place seront transmis à la Communauté Urbaine d'Alençon, qui est l'AOM dont dépend le site d'Alençon.

## TEMPS D'ECHANGE

### ETAT DES LIEUX SUR LE SITE D'ALENÇON

Le site d'Alençon se trouve dans un campus partagé avec d'autres établissements. Les établissements appartenant à Unicaen sont : l'IUT, l'INSPE, la BU, l'antenne de Droit, et quelques logements. Ce campus est géré par l'Association pour la Promotion et la Gestion du Site Universitaire (APGSU). L'APGSU a pour mission :

- ✓ La promotion des formations d'enseignement supérieur présentes sur le Pôle universitaire d'Alençon-Campus de Damigny ;
- ✓ L'organisation :
  - du Salon des formations supérieures de l'Orne (novembre) ;

- des Portes Ouvertes communes des établissements du Pôle universitaire d'Alençon-Campus de Damigny (janvier ou février).
- ✓ La gestion de l'Antenne universitaire de Droit, en vertu d'une convention tripartite conclue avec l'Etat et l'université de Caen Normandie ;
- ✓ La coordination des actions d'extension et d'entretien du campus.

L'APGSU est présidée par Madame Valérie ALAIN, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Orne, elle est constituée et soutenue par :

- ✓ Le Conseil départemental de l'Orne ;
- ✓ La Communauté Urbaine d'Alençon ;
- ✓ L'université de Caen Normandie.

L'effectif étudiant est de 830 (hors IFRES), et l'effectif personnels est de 80. Les étudiants n'ont plus cours à partir de mars pour les 3<sup>ème</sup> année, avril pour les 2<sup>nd</sup> année, et mai pour les 1<sup>ère</sup> année. Les étudiants en apprentissage sont sur le campus de manière plus ponctuelle.

Il n'y a pas de logements CROUS ou d'autres types de logements pour les étudiants sur le campus. Les étudiants habitent donc dans plusieurs villes autour du campus, dont Alençon.

Le site se trouve à environ 3km d'Alençon.

## LE COVOITURAGE

Les étudiants ont en tête le covoiturage, notamment pour les départs vers leur ville d'origine, le week-end. Pour du covoiturage plus quotidien, il faudrait peut-être quelque chose de plus physique, pour inciter les rencontres.

## LES TRANSPORTS EN COMMUN

La CUA a renouvelé l'offre de transport pour 6 ans. A cause de la crise énergétique, l'offre de service a diminué de 8%, pour un financement 25% plus élevé.

L'offre de transports en commun a été modifiée avec la création d'une nouvelle ligne urbaine. Une seule ligne de bus dessert désormais le campus (ligne B) mais l'amplitude et le cadencement est maintenu. Un arrêt de bus se trouve au centre du campus.

Le dernier bus desservant le campus est à 19h45 (à vérifier), alors que les activités (BU et sport) terminent après 20h. Il est toujours possible de voir avec la CUA pour modifier l'horaire et proposer un bus à 20h10, comme c'était le cas initialement.

Le transport à la demande est également proposé aux habitants de la CUA.

## LA PRATIQUE DU VELO

Depuis 1 ou 2 ans, une augmentation des vélos sur le campus a été observée.

L'agglomération d'Alençon a établi un schéma cyclable intercommunal avec un diagnostic et un plan d'actions. Plusieurs actions ont été mises en place dont l'installation d'abris sécurisés d'environ 30 places. Les abris sont généralement remplis.

### La location de vélos

Une station de vélos avec 12 vélos a été installée sur le campus, dans le cadre d'une expérimentation menée par la CUA. Cette expérimentation a commencé en juin 2022 et s'est terminée en juin 2023. La station

sera prochainement retirée. L'expérimentation est concluante mais le projet est suspendu à cause du besoin en financement trop important pour la CUA. La CUA va réfléchir à l'installation de vélos classiques plutôt qu'électriques pour essayer de réinstaller cette borne. L'université doit également réfléchir à la faisabilité de participer au financement de cette borne.

### Les pistes cyclables

Les usagers présents trouvent les pistes discontinues, avec des changements de voies incompréhensibles. Cette problématique est connue par la CUA, qui a pour projet de créer un réseau cyclable hiérarchisé d'après son Schéma directeur cyclable et modes doux.

Il existe une voie sécurisée qui relie Alençon au campus, mais il reste encore des problématiques d'éclairage. Les cyclistes peuvent également emprunter la Véloscénie, qui est la voie verte menant au Mont-Saint-Michel mais cette route ne mène pas directement sur le campus.

### Les solutions intermodales

D'autres villes ont expérimenté la possibilité d'accrocher les vélos derrière les bus. Ces expérimentations n'ont pas été concluantes car il y a eu une hausse des coûts. Mais cette idée peut être développée à l'avenir.

### Les espaces de stationnement pour vélos

Deux abris ont été installés récemment. Les râteliers présents ne sont pas adaptés et sont fixés trop proches de la paroi. L'idéal serait de remplacer les râteliers par des arceaux.

Des espaces fermés pour stationner les vélos sont installés depuis plus de 30 ans mais ne sont pratiquement jamais utilisés car ils sont excentrés et il faut avoir son propre cadenas.

Globalement, il y a assez d'espaces de stationnement mais il faudrait tout de même anticiper un bon de la pratique du vélo dans les prochaines années. Il faut également prévoir des espaces de stationnement pour les trottinettes car les usagers déposent leur trottinette à l'accueil.

### La sensibilisation et prévention

L'un des objectifs de la CUA est d'implanter une Maison de la Mobilité en centre-ville.

Il existe plusieurs associations présentes sur le territoire. L'association A Bicyclette organise des sorties et des ateliers afin de sensibiliser les habitants de la CUA. Des animations sur le campus pourraient être organisées avec ces mêmes associations.

Le RU proposera prochainement d'ouvrir ses portes dès 15h, après le service restauration, afin d'accueillir des associations étudiantes ou autres partenaires. L'idée est de faire du RU un endroit d'animation. Les associations dédiées à la pratique du vélo pourront venir faire des animations. La personne à contacter est Clément Rousselin.

Une campagne de prévention, avec des ateliers de sensibilisation, doit être diffusée en premier lieu, car certains cyclistes ne possèdent pas de phare sur leur vélo, ou ne porte ni de casque ni de gilet jaune (gilet jaune obligatoire à la campagne). Une réunion de prévention a déjà été organisée par la gendarmerie, ou par la Sécurité Routière, afin d'expliquer ce qui est verbalisable en vélo.

Pour organiser ce type d'animation, il faut contacter Sophie Madec, cheffe du bureau Sécurité Routière à la Préfecture.

## LA MARCHE A PIED

Il y a une résidence à 500 mètres du campus, ce qui permet à certains étudiants de venir à pied. L'intérieur du campus est aménagé pour la marche à pied et le vélo, avec des routes aménagées. Il est interdit aux voitures de circuler à l'intérieur du campus.

Quelques participants trouvent néanmoins que certains passages ne sont plus praticables, notamment au nord du campus, derrière les parkings situés à côté de l'antenne de Droit.

## AUTRES

Le conseil départemental met à disposition un système de véhicule en autopartage. Une voiture électrique est mise à disposition pour les étudiants, afin qu'ils puissent se rendre à leur stage.

La CUA précise que la part modale des cyclistes représente moins de 3% des pratiques, et que au moins 85% des usagers se déplacent en voiture. Ainsi, il ne faut pas réfléchir à remplacer les voitures par les vélos, ni même remplacer les infrastructures dédiées à la voiture, mais plutôt développer ces deux modes de déplacements en coordination.

Un changement dans les pratiques est observé depuis la crise sanitaire, à la fois chez les cyclistes, mais également chez les conducteurs.